

ou les actes qui en sont la conséquence sont *intentionnels* et *prémédités*, et dans ce cas entraînent l'application de la peine normale en vertu du principe que l'ivresse n'est pas une excuse quand elle est un moyen; ou, au contraire, les actes ne sont *pas prémédités* et alors ils sont punis comme des actes attribuables à la négligence et à l'imprévoyance.

Quant à l'alcoolisme, il doit être considéré comme pouvant produire sur la responsabilité pénale les mêmes effets que l'aliénation mentale.

MEDECINE PRATIQUE

RECUEIL DE FAITS ANATOMO-CLINIQUES

Par le Dr EUGENE LATREILLE,

Docteur de la Faculté de Paris, Professeur-suppléant à l'Université Laval de Montréal,
Médecin de l'Hôtel-Dieu.

I.

Importance capitale de la biopsie dans le diagnostic des ulcérations chroniques en général, et des ulcérations du pharynx en particulier.

OBSERVATION I. (1).— Mme L. Q., 40 ans, mariée, mère de 16 enfants vivants et bien portants, habitant la campagne où son mari est cultivateur, vient consulter, en mai 1909, au dispensaire otorhino-laryngologique de l'Hôtel-Dieu, pour une ulcération de la gorge qui évolue depuis 2 mois, malgré tous les traitements.

Pas de passé pathologique héréditaire ni personnel important. Pas de spécificité avouée, ni connue; cependant comme les caractères cliniques de la lésion ne permettent pas d'éliminer franchement la syphilis en faveur de l'épithélioma (ce qui d'ailleurs est presque la règle dans ces cas), on soumet sagement la malade à un traitement mercuriel d'épreuve intensif (6 injections hebdomadaires de calomel à 5 centigr.).

Après ce traitement, la lésion, qui n'avait d'ailleurs pas bron-

(1) Deux autres observations paraîtront dans le prochain numéro.